

**Compte-rendu du
Conseil d'Ecole
du 4 novembre 2010 à 18 h aux Zaërs**

Présents :

Mmes Alaoui ép. Zerhouni, Amar ép. Squali, Bouanani ép. Hachad, Guerraoui ép. Balafrej, Mrini ép. Mansouri, El Omari ép. Daoudi, Mellouk ép. Halim, Kriem ép. Mouline, MM. Bouhafs et El Hammoumi, représentants des parents d'élèves ;
Mmes Pontneau, Nedeva, Boitel, Aloui, Benlemlih, Dinia, MM. Hillairet, Potier et De Toledo, enseignants ;
M. Bertrand, proviseur du groupe scolaire ; Mme Poly, coordinatrice pédagogique ; M. Prudhon, directeur de l'école primaire.

Excusés : M. Bost, Inspecteur de l'Education nationale ; Mme Ennouari, gestionnaire.

Absente : Mme Augereau, enseignante.

1. Structure pédagogique de l'école**a. Effectifs**

L'école accueille 687 élèves : 223 en maternelle et 464 en élémentaire.

Une quatrième classe de CP et un cinquième poste d'enseignant d'arabe ont été créés en cette rentrée. Au final, 30 enseignants et 8 aides-maternelle encadrent les élèves.

La coordination pédagogique du cycle 3 est à présent assurée à mi-temps. Elle ne concerne plus le seul cycle 3, mais intéresse aussi les cycles 1 et 2.

Les représentants des parents d'élèves observent que les classes sont très chargées.

Il est expliqué que ce n'est pas le cas des classes de PS (25 élèves), ni de CP (26 ou 27 élèves). Par ailleurs, certaines classes sont particulièrement chargées (jusqu'à 31 élèves en CE1 ou CM2) car le jeu des transferts d'élèves ne permet guère d'avoir le contrôle des effectifs : en effet, les élèves en transfert d'une école OSUI vers Rabat doivent nécessairement être accueillis à l'école Malraux, seule école OSUI de Rabat (c'est ce qui s'est passé pour les niveaux de GS et CE1).

Enfin, les représentants des parents d'élèves voient une contradiction entre les entrées financières dues à la création d'une quatrième classe de CP et l'augmentation des frais de scolarité. Il est répondu que les entrées financières en question ont permis de monter une salle supplémentaire pour accueillir la salle d'arabe, de permettre enfin l'extension de la cantine des Orangers, et d'investir dans le renouvellement du parc informatique.

b. Nouveaux enseignants

Mmes Dispot (PS), Monlin (MS), Courbon (GS), Nedeva (GS), Bulfone (CP), Dubois (CM2), Oukoch (arabe) et M. Bouron (CM2) ont rejoint l'équipe enseignante. Mmes Edderkaoui et Lahlou ont rejoint l'équipe des ASEM.

c. Nouveautés pédagogiques

Des demi-classes en arabe ont pu être instaurées de la MS au CM2, ainsi que des demi-classes en anglais (en CM1 et CM2).

Des aides personnalisées en arabe ont pu être mises en place sur les deux sites, en même temps que les aides personnalisées en français.

2. Bilan de la rentrée scolaire**a. Affectations des enseignants dans les classes**

La tragique disparition de notre collègue, peu avant la rentrée, a beaucoup affecté la communauté scolaire. Le soutien de cette communauté, de la part des instances scolaires françaises au Maroc, des parents d'élèves, des élèves, et des collègues a été très apprécié.

Par ailleurs, deux jours avant la rentrée, l'école a dû faire face, de surcroît, au désistement d'une enseignante de CM2 et au départ d'une ASEM de l'école. Enfin, une enseignante a démissionné à la mi-septembre.

La rentrée a donc été particulièrement bousculée. Il convient de remercier avec chaleur la solidarité dont l'équipe enseignante a fait montre : d'une part, certains enseignants ont accepté de changer de niveau peu avant la rentrée, et d'autre part, d'autres enseignants ont accueilli et accompagné les nouveaux collègues. Le Conseil d'Ecole est conscient et reconnaissant des efforts collectifs consentis.

b. Elèves de PS dits en « fratrie simultanée »

Les enfants nés en 2007 et susceptibles d'entrer en PS à la rentrée en même temps que leurs aînés ayant réussi le test-concours sont, cette année, acceptés par le SCAC, mais à la condition que les familles en question s'engagent à inscrire leurs enfants de PS au test-concours d'entrée en MS en juin prochain.

7 élèves (dits en « fratrie simultanées ») sont ainsi entrés en PS en cette rentrée.

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent d'un éventuel échec de ces élèves au test-concours, et des conséquences d'une éventuelle déscolarisation de ces élèves après une année en PS. Et ce, sans évoquer les aspects financiers puisque les familles auraient alors payé pour rien une année de frais de scolarité et les droits de première inscription.

Les représentants des parents d'élèves déclarent que, plusieurs années auparavant, les élèves dits en « fratrie simultanée » pouvaient entrer dans l'école la même année que leur aîné, sans que cela ne pose de difficulté, ni à l'établissement, ni au SCAC.

Les représentants des parents d'élèves suggèrent de rencontrer le SCAC pour évoquer ce point.

c. Propreté des élèves de PS

Il est rappelé que les élèves de PS doivent être propres pour être admis à l'école. Le médecin scolaire veille à ce que cette règle de la scolarisation française soit appliquée.

d. Organisation du premier jour d'école

Les représentants des parents d'élèves mentionnent que la cohue observée à la grille du site des Orangers le jour de la rentrée est due au manque d'attention des familles des informations pourtant largement diffusées (par affichage et par le site internet de l'école) sur les horaires de la rentrée échelonnée. Toutefois, ils demandent si :

- la liste des fournitures scolaires données à chaque famille en fin d'année puisse rappeler les moyens de communication utilisés par l'école (dont l'adresse internet) ;
- les coordonnées électroniques des familles peuvent être transmises à l'APEAM, qui se chargerait de relayer l'information de la rentrée ;
- l'affichage à la grille des listes des classes peut être mis en place sur davantage de panneaux, sur le site internet, et dès la veille de la rentrée.

e. Poids des cartables

Les représentants des parents d'élèves ont le sentiment que les cartables sont particulièrement lourds, et que les listes de manuels demandés sont plus importantes que dans d'autres écoles françaises.

Les enseignants expliquent que les enfants ne sont jamais obligés de rapporter l'ensemble de leurs affaires à la maison. Bien au contraire, ils essaient d'expliquer aux élèves qu'ils n'ont pas besoin de rapporter chaque soir l'ensemble de leurs manuels, mais seulement ceux qui leur seront utiles.

Il semble qu'il y ait, d'une part des familles qui souhaitent que leur enfant ne laisse pas de manuel en classe, et d'autre part, des élèves qui préfèrent, dans les grandes classes, faire leurs devoirs de la semaine en s'avançant durant le week-end, et donc, ont besoin de rapporter beaucoup de livres et manuels.

Pour ce qui est du grand nombre de manuels, l'idée est proposée que l'école puisse acquérir des séries de manuels (en science, en histoire, ou en géographie...), sur l'exemple des séries littéraires acquises par la BCD, qui resteraient en classe.

f. Devoirs à la maison

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent quant à la quantité de devoirs donnés. Les disparités semblent grandes d'une famille à l'autre. Ils demandent si une réflexion peut être lancée sur ce sujet.

Les enseignants expliquent que les points de vue divergent beaucoup d'un parent à l'autre sur la quantité idéale de devoirs à donner. Il est rappelé que, au sein d'une même classe, la quantité donnée à deux élèves peut varier en fonction du travail réalisé durant la journée. Enfin, l'impression de quantité plus importante est parfois faussée par le fait que certains élèves ont besoin de davantage de temps pour entreprendre un travail, même léger, en autonomie.

g. Détails des factures

Les représentants des parents d'élèves notent que les frais divers indiqués sur la première facture n'étaient pas détaillés, contrairement à l'an dernier. Ils demandent si cela peut être indiqué sur la prochaine facture.

3. USEP et classes transplantées

Les activités de l'USEP sont décrites par M. Potier, président de l'USEP-Malraux :

- les ateliers extra-scolaires du mercredi après-midi ou du samedi matin ;
- les cycles d'apprentissage à la patinoire et au poney-club ;
- les trois classes de découverte : une classe de CE1 à Meknès et deux classes de CM2 à Oukaïmeden ;
- le marathon de Marrakech : deux classes de CM2 ;
- une classe serait intéressée par l'activité d'escrime proposée par l'USEP-Maroc.

Les représentants des parents d'élèves demandent si les activités extra-scolaires pourraient avoir lieu le soir en semaine, car le samedi matin n'est pas idéal pour certaines familles.

M. Potier répond que cela est difficile car les animateurs ne sont pas toujours disponibles le soir, parce que les activités ne pourraient pas commencer avant 17h aux Orangers au moins, le soir où les aides personnalisées sont programmées, et parce que les locaux doivent être nettoyés chaque soir durant les horaires de présence du personnel de service.

Le Conseil d'Ecole constate l'utilité de la réunion organisée en commun par l'école et l'APEAM afin de convaincre les parents hésitant à inscrire leurs enfants en classe de découverte à Meknès (trois familles sur quatre sont finalement revenues sur leur position).

4. Travaux et aménagements dans les locaux

a. Travaux

Un préfabriqué a été installé aux Orangers pour y installer la salle d'arabe.

Les travaux d'extension de la cantine des Orangers ont été réalisés durant l'été : l'accueil des élèves de CP est maintenant effectif.

L'étanchéité pose toujours souci aux Orangers : de nouvelles petites fuites sont apparues après les fortes pluies d'octobre. Néanmoins, les travaux menés au printemps sur le toit des classes de CP (touchées par des fuites à l'hiver dernier) se sont avérés, pour l'heure, efficaces.

Les enseignants observent que les quatre robinets de la pergola des Zaërs fuient.

b. Aménagements

L'accès à la grille du site des Orangers a été aménagé avec des barrières mobiles. Très prochainement seront installées des barrières permanentes, afin de faciliter la sortie des élèves. Le Conseil d'Ecole salue le travail de Mme Daoudi, représentante des parents d'élèves.

Le problème d'insalubrité de la benne à ordures, dont les déchets jonchent le sol à côté de la grille des Orangers, n'est toujours pas résolu, malgré les efforts déployés.

Les trois classes de CM2 disposent chacune à présent d'un écran de projection.

La BCD des Zaërs a été totalement repensée par Mme Poly en vue d'en faire peu à peu une médiathèque : de nouveaux rayonnages ont été acquis, ainsi que des tables et des tabourets, permettant à présent un travail de recherche avec les élèves. Un deuxième ordinateur a été installé, ainsi que des connexions à internet, et des casques audio.

Le fonds s'est enrichi d'ouvrages en français, anglais et arabe, ainsi que de supports numériques.

La climatisation (nécessaire) sera bientôt installée.

La salle attenante a été prévue pour y permettre un travail en demi-classe (notamment en langues vivantes).

Les représentants des parents d'élèves demandent si de la terre peut être installée autour des arbres de la cour des Orangers (ainsi que cela avait été fait à titre d'essai), et dans la cour des PS, afin de réduire les dénivellations du terrain ou des racines des arbres.

5. Aménagement des dates des créneaux d'aides personnalisées

Les enseignants proposent au Conseil d'Ecole que les créneaux des aides personnalisées (AP) ne soient plus fixés de manière unique chaque mardi et jeudi soir, mais puissent être disposés à d'autres soirs de la semaine, selon chaque classe.

La répartition des élèves en groupes de besoin serait toujours assurée entre les enseignants dont les jours d'aides personnalisées sont identiques. Ainsi, chaque élève conserverait toute l'année des jours d'AP constants,

même s'il irait travailler avec un autre enseignant de français. En revanche, cette constance ne serait pas conservée lorsqu'un élève participerait aux AP en arabe, puisque les jours d'AP en arabe aux Zaërs sont fonction des jours de présence de l'enseignante d'arabe sur le site des Zaërs (et fixés chaque mardi et jeudi).

Le Conseil d'Ecole proposera donc à M. l'Inspecteur qu'il valide ce fonctionnement sur la période comprise entre janvier et juin 2011, période au terme de laquelle un bilan sera tiré, avant une éventuelle reconduction pour l'année scolaire suivante.

Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient connaître l'appréciation des enseignants sur l'apport pédagogique des AP, après une année de mise en place. Les enseignants expliquent que l'efficacité est inégale. Pour les élèves en difficultés passagères, les AP sont très profitables. Mais pour les élèves en grande difficulté, elles paraissent peu adaptées.

L'efficacité, quand elle est constatée, s'explique par la confiance en eux qu'acquièrent les élèves au cours de ces séances. Par ailleurs, le fait de travailler en petit groupe est un avantage certain, tant pour les élèves que pour l'enseignant, qui approfondit alors sa connaissance des élèves et de leurs difficultés.

Le fait de proposer des AP en arabe pose des problèmes : les élèves en difficulté le sont souvent en français et en arabe. Il est alors difficile de déterminer si l'élève doit suivre des AP en français ou en arabe.

6. Manifestations et projets de l'école pour l'année

La Grande Lessive (21 octobre) a été appréciée par les enseignants, qui envisagent de reconduire la manifestation au printemps prochain, en faisant évoluer le principe (en imposant des contraintes formelles ou thématiques).

La Journée de la Tolérance (16 novembre) pose question. La manifestation a été lancée par l'APEAM et reprise par l'établissement. Si le principe intéresse les enseignants, le temps de préparation manque si l'on veut en faire un support sérieux d'apprentissage. A tout le moins, la manifestation du 16 novembre prochain doit être considérée comme un coup d'essai modeste, qu'il conviendra de préparer davantage et plus tôt l'an prochain.

D'autres manifestations seront organisées : Achoura (dernière semaine de décembre), Carnaval (dernière semaine de février), et la fête de fin d'année.

Enfin, les classes de CM2 participeront (avec les écoles, collèges, Instituts Français de Rabat et Kenitra, et des collègues marocains) au *Prix Roman Jeunesse*.

Les classes de CM2 participeront au Rallye-Mathématiques (que les collègues de CM2 organisent d'ailleurs pour les écoles de la MLF)

Mme Poly décrit l'avancement du projet du label éco-école, déjà bien lancé à l'échelle de toute l'école primaire. Sur le thème des déchets, les classes intéressées (de la MS au CM2) réfléchissent, avec l'APEAM, l'administration de l'établissement et les sociétés partenaires (la société de restauration scolaire et la société de nettoyage) à une meilleure compréhension du cycle des déchets, et à une meilleure gestion des déchets de l'établissement.

Des délégués « éco-école » ont été désignés dans chaque classe participant, pour suivre et relayer l'avancée du projet.

La séance est levée à 20 h.

M. Wilfried PRUDHON
directeur de l'école primaire